



Art, culture et handicap : 2015 un rendez-vous pour tous.
Arcade
Mercredi 24 novembre 2010

La situation de handicap

- La loi du 11 février 2005 portant sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées :

« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

L'accessibilité

« **L'accessibilité** permet l'autonomie et la participation des personnes ayant un handicap, en réduisant, voire supprimant, les discordances entre les capacités, les besoins et les souhaits d'une part, et les différentes composantes physiques, organisationnelles et culturelles de leur environnement d'autre part. L'accessibilité requiert la mise en œuvre des éléments complémentaires, nécessaires à toute personne en incapacité permanente ou temporaire pour se déplacer accéder librement et en sécurité au cadre de vie ainsi qu'à tous les lieux, services, produits et activités. La société, en s'inscrivant dans cette démarche d'accessibilité, fait progresser également la qualité de vie de tous ses membres. » (Délégation interministérielle aux personnes handicapées)

SITOGRAPHIE

La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. (version consolidée au 12 juin 2010). Dans « Les textes législatifs et réglementaires » : recherche par numéro du texte, par date ou par mots du titre.

www.legifrance.gouv.fr

Voir en particulier les titres IV, V et VI

Une loi qui concerne tous les aspects de la vie

Ministère de la Culture et de la Communication

www.culture.gouv.fr > développement culturel > culture et handicap

Parmi les nombreuses rubriques, signalons tout particulièrement celle concernant « **l'État des lieux de l'accessibilité des équipements culturels** » : accès aux lieux, aux produits de l'industrie culturelle et aux œuvres, au patrimoine, à l'information et à l'échange culturel, aux pratiques artistiques, aux pratiques professionnelles. Dans cette même rubrique, est téléchargeable le **Questionnaire d'évaluation de l'accessibilité aux personnes handicapées des monuments nationaux, musées, lieux de diffusion et de formation, bibliothèques**.

Autres rubriques riches d'information : « Sélection de lieux ressources » et « Sélection d'ouvrages, de périodiques et d'œuvres audiovisuelles ». Cette dernière, riche bibliographie, est classée par type de discipline artistique et par type de handicap, avec en particulier un chapitre consacré aux ouvrages sur la médiation culturelle.

Ministère du Travail, de la solidarité et de la Fonction publique / secrétariat d'État en charge de la solidarité et des personnes handicapées.

www.travail-solidarite.gouv.fr

La rubrique « Handicap » contient de nombreuses informations :

- . des dossiers dont un sur l'accessibilité, et un sur le plan en direction des personnes sourdes et malentendantes (10 février 2010)
- . des fiches pratiques,
- . des rapports dont celui de Patrick Gohet sur la mise en place de la loi du 11 février 2005 et du fonctionnement des maisons départementales des personnes handicapées
- . des guides téléchargeables, tel « le guide la loi » et « le guide accessibilité de la DIPH Délégation interministérielle aux personnes handicapées », 2006.

Ministère de l'Économie, des Finances et de l'industrie / Secrétariat d'État du Commerce, de l'Artisanat, des petites et Moyennes entreprises, du **Tourisme**, des Services, des professions libérales et de la Consommation.

www.tourisme.gouv.fr renvoie au portail du Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi > Espace thématique > Label national Tourisme et Handicap

On peut y télécharger la plaquette Tourisme et Handicap, la Fiche de demande de labellisation.... Lien avec le site de l'association Tourisme et Handicaps

Association Tourisme et Handicaps

www.tourisme-handicaps.org

Rubrique « **Mise en accessibilité d'un site** » : on y trouve les coordonnées des personnes chargées de conseil dans chaque département (Comités départementaux et régionaux du tourisme).

On y trouve également des listes de fournisseurs de matériels spécifiques (boucles magnétiques, aides techniques à l'audition, bornes interactives, marquages spécifiques, étiquettes en braille, maquettes tactiles....).

Enfin, une liste des critères incontournables à la labellisation « Tourisme et handicap »

Rubrique « **Label Tourisme et handicap** » Ce label concerne aussi les lieux de culture. L'association Tourisme & Handicaps a la mission d'aider concrètement à sa mise en place : la démarche y est explicitée, ainsi que les conditions d'attribution, et le mode d'emploi des aides financières, par région.

Association Accès culture

L'association Accès Culture propose des aides techniques gratuites permettant aux personnes aveugles, malvoyantes, sourdes, malentendantes ou déficientes mentales d'assister à des représentations de théâtre, de danse ou d'opéra de manière autonome.

Informations concernant d'autres services tels que visites-ateliers, bornes tactiles dans les musées (rubrique solutions).

[http://www.accesculture.org /](http://www.accesculture.org/)

Lettre d'information : <http://www.arianeinfo.org>

Quelques centres ressources nationaux

www.handicap.fr : des informations et des services.

Des informations concernant l'emploi, les sports et loisirs la culture, la vie pratique, le droit, un agenda...

Renseignements sur les services : aides techniques, fournisseurs, annuaires des services

À noter un glossaire très utile.

Association Ressource Nationale Musique et Handicap

www.mesh.asso.fr

Installée dans le Val d'Oise, l'association informe et conseille les personnes en situation de handicap qui souhaitent pratiquer la musique, et les professionnels qui souhaitent proposer des activités musicales. L'association est organisme formateur. Elle développe un pôle de soutien Musique & Handicap aux professionnels. Par ailleurs, elle coordonne le réseau Musique et Handicap :

Réseau Musique & handicap, le réseau des signataires de la charte Musique & Handicap

www.musique-handicap.fr

Ce réseau est né en vue de remédier à l'isolement des professionnels œuvrant pour des projets musicaux avec des personnes en situation de handicaps.

Centre Ressources Théâtre et handicap

www.crth.org

Créé par la compagnie Regard'en France, le CRTH est aussi une école de théâtre : O Clair de la Lune.

Par ailleurs le CRTH propose des outils de sensibilisation, telle l'exposition *Le Talent ne fait pas de différence*, un guide *l'Art et la manière, guide du savoir vivre ensemble*.

Les instances de concertation, propositions, validation

- Créée par décret du 7 février 2001, la **Commission nationale Culture-Handicap** est une instance de dialogue et de consultation entre le ministère de la Culture et de la Communication et les associations représentatives des personnes en situation de handicap. Cette Commission s'est réunie le 14 septembre dernier

- Mise en place d'une délégation interministérielle aux personnes handicapées, qui est remplacée, par décret, en novembre 2009 par un **Comité interministériel du handicap**.

BIBLIOGRAPHIE SUCCINTE

> Guide de l'accessibilité / Délégation Interministérielle aux Personnes Handicapées. – Paris, 2006

Téléchargeable sur www.travail-solidarité.gouv.fr

> Équipements culturels et handicap mental / Ministère de la Culture et de la Communication. – Paris, 2010. – (Collection Culture et handicap ; 3)

> Culture et handicap : Guide de l'accessibilité / Ministère de la Culture et de la Communication. – Paris, 2007. – (Collection Culture et handicap ; 1)

> Accessibilité et spectacle vivant / Ministère de la Culture et de la Communication. – Paris, 2009. – (Collection Culture et handicap ; 2)

Ces trois guides sont accessibles et téléchargeables sur culture.gouv.fr/handicap/